

Exercice n°1

1.

a. Tableau de ventilation des dotations et des reprises

	Dotations			Reprises		
	D'exploitation	Financières	N.C	D'exploitation	Financières	N.C
Durables	206 250	15 000	6 000	-	10 000	20 000
N. durables	68 750	4 000	-	140 000	2 000	5 000

b. ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R.)

			Exercice
	1	· Ventes de marchandises	150 000
	2	- · Achats revendus de marchandises	75 000
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	75 000
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE	5 420 000
	3	· Ventes de biens et services produits	5 000 000
	4	· Variations de stocks de produits	400 000
	5	· Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	20 000

III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE	3 920 000
	6	· Achats consommés de matières et fournitures	3 400 000
	7	· Autres charges externes	520 000
IV	=	VALEUR AJOUTÉE (I + II - III)	1 575 000
	8	+ Subventions d'exploitation	15 000
	9	- Impôts et taxes	120 000
	10	- Charges de personnel	360 000
V	=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 110 000
	11	+ Autres produits d'exploitation	70 000
	12	- Autres charges d'exploitation	17 000
	13	+ Reprises d'exploitation	140 000
	14	- Dotations d'exploitation	275 000
VI	=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 028 000
VII	+	RÉSULTAT FINANCIER	25 500
VIII	=	RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	1 053 500
IX	+	RÉSULTAT NON COURANT	27 500
	15	- Impôts sur les résultats	85 000
X		RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	996 000

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat de l'exercice : (Bénéfice)	996 000
	2	+ Dotations d'exploitation	206 250
	3	+ Dotations financières	15 000
	4	+ Dotations non courantes	6 000
	5	- Reprises d'exploitation	-
	6	- Reprises financières	10 000
	7	- Reprises non courantes	20 000
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	47 000
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	40 000
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 186 250
	10	- Distributions de bénéfices	386 250
II		AUTOFINANCEMENT	800 000

2. Signification de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée est la richesse créée par l'entreprise ; elle est répartie entre les salariés, l'État, les associés, les créanciers (prêteurs) et l'entreprise.